

Conventions d'exercice / Règles du jeu

A communiquer à l'ensemble des participants en début d'exercice

Rappel des objectifs :

- vérifier l'opérationnalité du plan de contingence travaillé durant l'atelier.
 - Vérifier la bonne compréhension du rôle et des responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion de crise
 - Tester la mise en oeuvre de la réponse opérationnelle dans sa première phase (alerte jusqu'à conception d'un plan d'action J+3)
 - Vérifier l'opérationnalité des documents disponibles)

Rappel sur la posture / exercice

- ce n'est pas une évaluation individuelle de performance
- il n'y a pas de réussite ou d'échec individuel, mais une organisation, des process, des procédures qui fonctionnent ou qui doivent être amélioré
- C'est l'endroit parfait pour se tromper, commettre des erreurs, découvrir des dysfonctionnements puisqu'ils vont permettre d'améliorer l'existant.

Précisions sur le déroulement du jeu

- La simulation se déroule en temps compressé, autrement dit la matinée de jeu couvrira une période de plusieurs jours afin de permettre de dérouler les actions. Les joueurs seront informés par les animateurs de ces time jumps/sauts dans le temps.
- Les animateurs se réservent le droit d'intervenir dans le jeu pour guider/orienter les actions en cours s'ils l'estiment nécessaire pour le bon déroulement de l'exercice.
- Des observateurs seront présents pour alimenter le débriefing (ce ne sont pas des évaluateurs, ni des juges). Ils sont reconnaissables à Les joueurs n'ont pas le droit de les solliciter.
- Les animateurs occuperont différents rôles durant l'exercice. Ils annonceront clairement leur identité fictive lors de leurs interventions.
- Aucun contact ni d'engagement réel n'a lieu avec des personnes extérieures à l'exercice. Les demandes, appels, collecte d'informations, appels aux volontaires, etc. s'effectuent fictivement en contactant les animateurs en précisant : je cherche à joindre X, Y...
- Il n'y a pas de pause commune durant l'exercice, les participants pourront faire une pause lorsqu'ils l'estiment opportun.

Gestion des incidents

- Si un des participants fait face à une urgence d'ordre professionnel ou personnelle, celle-ci prime sur le déroulement de la simulation. Il doit en informer les animateurs afin qu'il puisse être retiré de l'exercice. Dans le cas de la survenue d'une urgence impactant collectivement la CRM, la simulation sera interrompue après concertation entre le responsable de la CRM et l'équipe d'animation.